

Dit-On Liberté En Traduction Littéraire? Un Aperçu Critique De La Traduction Française Des Romans De Fagunwa

Gbadegesin, Olusegun Adegboye
Ekiti State University, Ado-Ekiti, Nigeria

Résumé

La traduction littéraire est touchée par tant des soucis dont le transcodage culturel et les nuances nuances socio-culturelles et stylistiques. Pour s'en sortir, le traducteur recourt aux différentes approches. Il prend la liberté des mots et expressions pour re-exprimer le message de l'original comme il croit que cela le convient. Ce qui paraît convenable selon la compréhension du "traducteur" d'une oeuvre littéraire surtout l'oeuvre qui se dispose de tous les atouts stylo-culturels d'une langue d'une nation particulière peut ne pas être le sens voulu de l'original. C'est le cas de la traduction française de deux romans de D.O Fagunwa (Ogboju ode ninu igbo Irunmole/ Le preux chasseur dans la forêt infestée de démons et Ireke-onibudo/ La fortune sourit aux audacieux. La liberté en traduction peut elle être panacée aux nuances yoroubas difficilement traduisibles au français? Voilà champ que cultive cette communication.

Mots clés: liberté, limite de liberté, culture, langage yorouba.

Introduction

La remise en question de la liberté en traduction

La question de la liberté en traduction reste toujours vive. Elle est si importante vis-à-vis les défis de la traduction qu'un colloque international tenu à l'E.S.I.T. en 1990 a été consacré à sa discussion. (Marianne Lederer et al: 1990).

Voyant la liberté en traduction comme liberté prise par rapport à la formulation du texte de départ, Lederer, M. dans son oeuvre *La traduction aujourd'hui* (1994:85) remarque que la liberté du traducteur littéraire s'exerce par rapport à la forme du texte de départ, non pas par rapport à l'effet que produit cette forme. Cela veut dire que, le traducteur prend sa liberté du style du texte de départ pour avoir un produit semblable à l'original. Cette notion nie l'idée de servitude et apprécie la transgression des lettres.

Rochard, Michel dans *Liberté en Traduction* (1990:65) est de l'opinion que quand on arrive à bien traduire, c'est qu'on a acquis sa propre liberté de style, sa propre maîtrise du sujet. Bien entendu, la liberté dans la traduction littéraire est un atout dont doit se disposer le traducteur au cours de son transcodage du message.

Fortunato, Israël (1990:69) déclare d'une manière frappante qu'au fond, l'objectif poursuivi par le traducteur littéraire est d'essayer de produire une autre oeuvre littéraire. Cette déclaration ne veut pas dire que le traducteur achève sa tâche en donnant des interprétations hors de l'esprit de l'original. Mais il exige que le traducteur littéraire évite d'être esclave des mots, des phrases d'origine et de ne pas rester trop penché sur son travail. Ceci est possible seulement si le traducteur connaît admirablement les ressources de la langue d'arrivée et capable de pénétrer l'esprit et la sensibilité de l'auteur qu'il entreprend de traduire jusqu'à s'identifier à lui.

La liberté en traduction s'appuie sur les équivalences qui selon Lederer, M. (1994:86), sont la désignation de réalités actuelles, concrètes ou abstraites dont le caractère inédit est dû à la spécificité de cette réalité. Prendre la liberté en traduction pour liberté du style comme énonce Rochard est faire croire que le style du traducteur est une panacée au problème de la traduction littéraire. Mais nous avons établi que le style ne joue qu'un rôle secondaire dans la traduction littéraire. Encore, c'est une notion de traduction que le traducteur ne doit pas être esclave aux mots et aux phrases de l'original comme cela a été affirmé par Fortunato. Cette notion est dans l'esprit de l'équivalence dynamique que nous avons expérimenté dans cette thèse. Ces observations nous amènent à dire un mot par rapport à la liberté dans la traduction de deux oeuvres de Fagunwa que nous étudions.

Nous reconnaissons la liberté d'Abioye dans la reformulation du récit de l'auteur là où celui-ci fait la distinction entre la hutte du chasseur dans la forêt et la forêt de chasse, le traducteur en remplace par l'acte de chasse. Il prend aussi la liberté de mettre les signes de ponctuation dans sa structure selon la règle grammaticale de la langue réceptrice. Voyons l'exemple qui suit:

Un jour, quand je faisais la chasse, je découvris un sentier qui me semblait bon pour rentrer chez moi. (*Le Preux chasseur...*p.71)

Juxtaposons cette traduction à l'original:

Ni ojo kan bi mo ti nlo si igbe lo se ode ni mo ri ona kekere kan mo si tele e mo nto o lo... (*Ogboju Ode ...*p.45).

Le manque de signes de ponctuation dans l'original ne fait pas le lecteur lire la phrase en unité d'idées. Cette contrainte est capable de heurter la lecture du texte. La version compense cette perte. La virgule mise après chaque unité d'idées facilite la lecture et la compréhension du message de la version. Cette liberté du style du traducteur est un gain pour le lecteur de la traduction.

En outre, le segment de la phrase "lo sí igbé lo se ode" évoque quitter la demeure pour aller dans les bois pour faire la chasse. La version prend le point de la perspective que, puisque le chasseur est déjà dans la forêt pour faire la chasse malgré sa demeure dans la forêt, il n'est plus la peine de préciser la distinction entre la demeure dans la forêt de chasse et la forêt où l'on fait la chasse. Encore, le suspense que déploie le lecteur de l'original d'où menerait le sentier que suit le chasseur est trahi dès le début de la restitution de la traduction car dans la traduction, le sentier paraît assez bon à être suivi. Pour l'original, le héros suit le sentier sans avoir aucune destination en vue. Mais en fin au bout du sentier, il rencontre son neveu et se rend chez lui. Cette tournure du style de l'auteur par le traducteur est une trahison de la plume de ce dernier. Lisant le récit tout entier, nous remarquons que cette liberté garde le sens du message malgré la reformulation.

Une autre évidence de la liberté d'Abioye dans la traduction littéraire de Fagunwa se trouve dans l'habitude de dire non ce que Fagunwa a dit mais ce qu'il aurait dû dire. A la page 15 de *La fortune sourit aux audacieux*, nous avons remarqué cette habitude dans la traduction du titre de chapitre 2. L'original intitule le chapitre comme "Alabapade Ireke-Onibudo" (*Ireke Onibudo...*p.15) alors que la version considère comme insuffisant le littéralisme de ce titre. La rencontre du narrateur avec Ireke-Onibudo est inattendue. L'auteur aurait dû démontrer cette idée dans le titre mais il décide de laisser le contenu faire ce devoir et de laisser le lecteur juger selon sa compréhension. Abioye reconnaît l'implication de dire le vouloir-dire de l'auteur et donne pour le titre, "Rencontre inattendue avec Ireke-Onibudo" au lieu de "Rencontre avec Ireke-onibudo". Inutile de nous dire que l'équivalence dont nous venons de parler ici, est celle de l'équivalence de l'intention de l'auteur. C'est plutôt une remarque de contact avec l'auteur à travers la lecture détaillée du récit.

Abioye prend sa liberté aussi en tournant la conversation quotidienne de narration parmi les Yorouba, au résumé utilisant un seul mot. Par exemple: "ki a ma fa oro gun lo bi ile bi eni..." (*Ireke-Onibudo...*p.35) devient tout simplement "Bref" (*La fortune sourit...*p.30) dans la version. Bien sûr, la liberté prise dans cette traduction est dans l'esprit de l'interprétation d'élocution de l'original. Néanmoins, nous reconnaissons une perte énorme dans la mesure où la phraséologie fait perdre le contenu culturel et manque d'une réponse affective chez le lecteur.

Une autre circonstance dans laquelle Abioye applique la stratégie de liberté en traduction est dans sa rupture de l'unité sens-son. Par exemple, dans la prière du narrateur dans *Ogboju Ode...*, le narrateur énonce...

“Ki ori yin gbayin lowo tuletule omo ki ile yin ma batu, ki orun yin gbayin lowo akotileta ki o a ma ba tayin tiletile...” (*Ogboju Ode ...p.81*)

Il existe un rapport du sens et du son entre “túlétulé” et “ilé tú” ainsi que “akótilétà” et “tàyín tilétilé”. Le traducteur, pour éviter l'imposition de la resonance donne comme traduction:

Que votre tête vous délivre d'un enfant qui est capable de nuire à votre foyer. Que votre cou vous délivre d'un enfant qui ne cherche qu'à pousser la maison à faire faillite, ainsi vous resterez le propriétaire de vos biens... (Le Preux chasseur...p.133)

Nous avons déjà affirmé que la substitution du mot “tête” pour “ori” a une perte de sens sur le plan culturel. De la même manière, on se demande si le mot “orun” (le cou) dans l'original veut dire le cou physique et non pas la répétition du sens voulu d’“ori” (le destin). Encore, les termes “túlétulé” et “akótilétà” veulent-ils dire “auteurs de l'effondrement d'une maison”? L'addition de la phrase “Vous resterez le propriétaire de vos biens” dans la version ne correspond guère à l'idée de l'original.

En outre, nous remarquons la confusion que peut provoquer la liberté en traduction. Quelle puissance a une tête de délivrer quelqu'un du danger ou à quel rapport de sens y a-t-il entre “pousser la maison à faire faillite” et “akótilétà kí ó má ba tàyín tilé tilé”? Quel sens peut-on accorder à “vous resterez le propriétaire de vos biens” dans le récit de l'original? Ces questions nous amènent à revoir l'efficacité de la liberté en traduction littéraire.

Si le corollaire de la liberté en traduction est la fidélité au sens des mots en dehors du sens culturel de l'original, la liberté n'existe guère en traduction. Encore, si l'objectif de la liberté en traduction est de produire une autre oeuvre (à partir de l'original), la version n'est qu'une paraphrase. Nous avons déjà dit que la théorie de l'équivalence dynamique s'oriente vers la culture réceptrice mais cette orientation a ses limites si elle ne veut pas effacer entièrement les traces de l'original. Une approche ou une technique de traduction prise isolément ne peut jamais conduire à une bonne traduction.

Il y a des cas, même dans les oeuvres de Fagunwa où il est tout difficile de se servir de la liberté ou de la dynamique dans la restitution. Les oeuvres de Fagunwa sont lourdes de bagages culturels yorouba. Et nous devons avouer que, pour les oeuvres telles que les nôtres, adopter la liberté pour résoudre le problème du culturel est parfois difficile si non totalement impossible. Prenons le cas de l'incantation. Créer une incantation analogue en français est impossible alors que l'incantation fait partie de la culture yorouba. Nous pouvons examiner l'incantation suivante et sa traduction:

...nitori ori awuje ni awuje fi igbe ile jade,

ori okiti ogan, ni okiti ogan njin le, eniti o ba se ibi ni ibi ma nlepa... (Ireke Onibudo...(p.10)

La version retient l'original même en langue yorouba aux pages 8 et 9 de *La fortune sourit aux audacieux*. Cependant, Abioye explique dans les notes en bas de page que c'est une parole incantatoire devenue proverbiale. A quel point une incantation devient un proverbe dans une culture? Nous remarquons que la liberté en traduction ne peut pas uniquement résoudre le problème que créent les faits socio-culturels constatés dans les oeuvres littéraires. Par exemple, Abioye est obligé de retenir dans la version "dandogo" et "arumate" (*Le preux chasseur...p.77*), les noms de certaines variétés de vêtements étant donné qu'il ne trouve pas de types de vêtements dans la culture réceptrice. De la même manière, la culture française ne connaît pas "Osanyin", le dieu qui, dans la culture yorouba, révèle l'identité de la personne qui commet un vol ou autres méfaits, donc il n'existe pas de mot(s) prévus pour ce dieu en français. Quelle liberté ou visée dynamique à prendre pour traduire "òsányin"? (*Le preux chasseur...p.4*) C'est pourquoi Abioye retient ce mot dans la version et décrit ce dieu dans les notes en bas de page comme "une des divinités au pays yorouba. Cette divinité est réputée pour son pouvoir magique de révéler l'identité de la personne qui aurait commis un crime, vol ou autres méfaits".

Nous notons également l'insuffisance de la liberté dans le traitement des noms de perles en yorouba: "segi", "iyun", "alaari", "adire", "kijipa" et de variétés de chapeaux traditionnels en yorouba: "okiribi" et "eletiaja" (*le preux chasseur...p.40*). Le traducteur, en ses notes en bas de page, explique tout simplement que ces perles (segi, iyun, etc), les textiles (alaari, adire, kijipa, etc) et les chapeaux (okiribi et eletiaja) dont les noms en yorouba sont conservés dans la traduction sont espèces de perles, textiles et chapeaux traditionnels que portent les Yorouba (p.40).

A sa réponse à la question si Oui ou Non, le traducteur en face des traits de culture ou de civilisation qui pour un Français, n'ont pas de sens – des situations qui n'ont pas d'équivalent en français, l'on doit expliquer, Fortunato Israël déclare qu' "expliquer c'est risquer de casser le rythme du texte et de nuire à l'effet" (*Liberté en Traduction* 1990:39). Israël a donné cette réponse dans l'esprit de la liberté que doit prendre le traducteur littéraire. Mais comme nous avons vu dans les exemples cités ci-dessus, nier l'explication comme l'a fait Abioye, c'est nier au lecteur de la version l'accès au message de l'original.

Ce que nous proposons, ici, est capter le sens du message de l'original et laisser les mots de la langue réceptrice traduire les messages dans la langue courante de la version et retenir les termes dont les équivalents sont non-existants dans la culture réceptrice avec l'explication/description astucieuse dans les notes infrapaginales. Car maintenir l'ancrage initial du texte et son origine étrangère, c'est élargir l'horizon culturel du pays d'accueil des textes ce qui est la raison première de son transfert.

Pour clôturer cet aspect, il nous faut établir qu'il y a plusieurs facteurs qui participent à la traduction d'une oeuvre littéraire: l'expérience bi-culturelle du traducteur, la compétence et la performance linguistiques du traducteur, la reconnaissance du destinataire, les niveaux de compréhension culturelle du lecteur, etc. Les critiques de la traduction littéraire parlent beaucoup de l'auteur et du traducteur mais disent peu de la nécessité de catégoriser les lecteurs du texte traduit. Pour

les oeuvres de notre recherche, nous pouvons en identifier trois types. (i) le lecteur qui n'a aucune connaissance de la culture d'origine. C'est le cas des Français (ii) le lecteur qui partage la même culture que l'original mais qui a beaucoup plus d'attrance langagière à la langue réceptrice. C'est la cas des francophones au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire d'origine yorouba (iii) le lecteur francisant. C'est le cas des professeurs et étudiants de français dans la culture de l'original qui ont lu et compris l'original et peuvent lire et comprendre la version et par là arrive à faire la comparaison des composantes culturelles et linguistiques des deux textes – l'original et la version. Le traducteur littéraire doit tenir compte de ces catégories des lecteurs au cours de ses efforts de donner dans une langue étrangère les messages de Fagunwa. Grâce à sa maîtrise de la culture yorouba et de la grammaire française, Abioye essaie de remplir les besoins de ces catégories des lecteurs.

Conclusion

Pour la plume d'un auteur au style distillé parfois au niveau soutenu du culturel yorouba comme celle de notre auteur, la traduction doit passer par deux immenses: une grande patience et une modestie qui ne gêne pas le génie du contenu de l'original. La liberté que prend le traducteur littéraire est toujours remarquée au niveau du style face à l'exigence du sens; ce qui engendre souvent une contrainte qui devient un devoir envers l'oeuvre. Les problèmes du transcodage sont indéniables en traduction littéraire et prendre sa propre liberté de style pour démontrer sa propre maîtrise de la tâche de la part du traducteur est confronté par des pièges issus de la divergence d'idées et de tournures culturelles et linguistiques de deux langues impliquées dans la production du message aux lecteurs. Nous affirmons alors l'approche de l'équivalence dynamique pour rapprocher le message de la version à son original.

Références

- Fagunwa, D.O. (1949): *Ìrèké-Oníbùdó*, Ibadan, Nelson Publishers.
- Fagunwa, D.O. (1950): *Ògbójú Ode Nínú Igbó Irúnmolè* Ibadan, Nelson Publishers Ltd.
- Fagunwa, D.O. (1989): *Le preux chasseur dans la forêt infestée de démons* (traduit par Olaoye Abioye), Lagos, Nelson Publishers Ltd.
- Fagunwa, D.O. (1992) *La fortune sourit aux audacieux* (traduit par Olaoye Abioye), Lagos, Nelson Publishers Ltd.
- Newmark, P. (1988): *Approaches to translation*. U. K. prentice Hall International.
- Nida, E et Taber, C.R (1971): *La Traduction: Theorie et Methode*. New York, United Bible Societies.
www.jstor.org/stable/1772051.